



N° 81/92/0775/C/MINFOGRA/SG/DAG/SDBMM/SMa

Yaoundé 30 AVR 2025

## COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, Communique :

Par décision N° 1000309, l'ETS SIFCAM est déclaré adjudicataire des Lettres Commandes relatives à l'équipement de la salle des conférences 2 du bâtiment principal (lot 1) et de l'immeuble R+1 (club Minfopra et restaurant) lot 2, pour le montant et le délai d'exécution ci-après

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant FCFA (TTC)	Lieu d'exécution
LOT 1: Equipement de la salle des conferences 2 du bâtiment principal	ETS SIFCAM	Trois (03) mois	32 995 879 (Trente-deux millions neuf cent quatre vingt quinze mille huit cent soixante- dix-neuf)	
LOT 2: Equipement de l'immeuble R+1 (club Minfopra et restaurant)	ETS SIFCAM	Trois (03) mois	33 995 253 (Trente-trois millions neuf cent quatre vingt quinze mille deux cent cinquante- trois)	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ledit établissement à se présenter à la Direction des Affaires Générales de son Département Ministériel (Service des Marchés, porte 506) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication du présent communiqué, en vue de la souscription des projets de lettres commandes y relatives.

Le Ministre de la Fonction Publique  
et de la Réforme Administrative



Joseph LÉ